

MRC

ROUSSILLON **RS**

FOND REGION ET RURALITE (FRR)

VOLET 2

**RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA PERIODE DU
1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2025**

Adopté le 25 juin 2025

No de résolution 2025-06-114

CONTEXTE

Les municipalités régionales de comté (MRC) sont reconnues depuis 2015 comme instance de gouvernance territoriale pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. La MRC de Roussillon a signé en 2015 une entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Cette entente s'étant terminée le 31 mars 2020, une nouvelle entente quinquennale avec l'ensemble des MRC a été conclue pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025 (FRR volet 2). À la suite de la signature de celle-ci, la MRC de Roussillon doit adopter annuellement un rapport d'activité rapportant l'utilisation de ces fonds. Étant donné que l'entente se terminait le 31 mars 2025, le présent rapport couvre seulement la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025.

Dans le cadre du volet 2 du FRR, le Ministère s'est engagé à verser la somme de 1 426 155 \$ pour l'année 2024. À cette somme se sont ajoutés les montants résiduels provenant de l'année 2023; soit 1 740 424 \$. Le tout, pour une somme totale de 3 166 579 \$. Finalement les sommes résiduelles au 31 décembre 2024 étaient de 1 995 255 \$

UTILISATION DES FONDS PAR PRIORITÉS

1. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

✓ Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale

En 2025, la MRC de Roussillon a organisé un événement de développement économique d'envergure dans l'objectif de réunir les acteurs du milieu des affaires du territoire et de lancer notre nouvelle marque : Prosperer RS. Prosperer RS vise à positionner La MRC de Roussillon comme partenaire de première ligne pour le développement économique et entrepreneurial sur son territoire. Cette nouvelle image de marque permettra de clarifier le mandat de notre équipe de développement économique et sera accompagnée d'une nouvelle plateforme web pour mieux servir les acteurs du territoire.

- Un montant de 38 061\$ a été utilisé pour ce projet.

2. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

- ✓ **Assurer une cohérence d'action dans le déploiement d'une vision de développement durable du territoire**

La récente planification stratégique de la MRC et ses actions dans les projets qu'elle met en œuvre s'inscrivent dans une volonté d'amélioration continue de la qualité de vie sur le territoire de Roussillon. Ces démarches, axées sur le développement durable, visent à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les politiques, les stratégies et les projets de développement afin que les besoins et les aspirations de chacun ne nuisent pas à ceux des autres ni aujourd'hui ni demain, et ce, pour l'ensemble de la population de la MRC de Roussillon.

C'est pourquoi la MRC a investi ses efforts dans différents projets qui permettront d'assurer un développement durable de notre territoire. Entre autres, la MRC s'est lancée dans la réflexion pour la mise en place de projet de production d'énergie renouvelable de type éolienne. En 2025, nous avons travaillé avec des professionnels afin d'entamer un processus de consultation des parties prenantes en vue des prochains appels d'offres d'Hydro-Québec en matière d'énergie renouvelable.

En plus de ces démarches, la MRC de Roussillon a lancé son grand projet de révision de son Schéma d'aménagement. Le Schéma d'aménagement et de développement (SADD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. Ce projet se poursuivra dans les prochaines années jusqu'en 2026.

- Un montant de 48 657\$ a été utilisé pour cette priorité.

3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans le domaine social, culturel, économique et environnemental

- ✓ **Soutenir la réalisation de projets structurants pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants**

Encore une fois le volet 2 du FRR a permis de réaliser une multitude de projets permettant de rendre nos milieux de vie plus accueillants. En 2025, la MRC de Roussillon a été en mesure de lancer son projet Nomad encore plus loin. Nomad, c'est un laboratoire de création itinérant. Aménagé dans une remorque spécialement conçue, le médialab de Roussillon permet aux citoyens d'explorer des technologies à la fine pointe. NOMAD est un véritable lieu de découverte, d'échange et de création axé sur l'expérimentation et l'innovation du numérique.

En 2025, les citoyens de notre territoire ont pu profiter de l'accompagnement d'un médiateur qualifié, en participant à 4 ateliers numériques avec le personnel des villes. Le tout, dans l'optique de rendre le projet autonome et disponible pour l'ensemble des bibliothèques du territoire.

En ce qui concerne le patrimoine autochtone de notre territoire, depuis 2022, nous avons procédé à la mise en place d'un projet de recherche sur plusieurs types d'artefacts autochtones gérés par la réserve de l'ArchéoMusée Roussillon RS en vue d'études expérimentales et approfondies. En 2025, les fonds du FRR nous ont permis de faire l'analyse et l'appréciation de plusieurs pierres à fusil trouvées sur le territoire et de procéder à des analyses lithiques pour compléter notre étude synthèse.

En début 2025, nous avons aussi lancé, un mandat pour l'animation des haltes vélos de notre route verte et la création de circuits culturels sur notre territoire. Ce projet permettra de réaliser des installations physiques hors du commun et en lien avec l'histoire du territoire aux trois haltes vélo de notre route verte soit à Saint-Isidore et à Mercier.

Finalement, les fonds du FRR volet 2 permettent aussi la réalisation de plusieurs projets structurants pour les municipalités locales de notre territoire. À titre d'exemple, une partie du fond a été utilisée pour moderniser les installations de la salle communautaire de la ville de Léry et pour améliorer l'éclairage des espaces de loisirs et de sports à Candiac.

- Un montant de 94 419\$ a été utilisé pour cette priorité.

✓ **Développer une identité pour susciter un sentiment d'appartenance régional à Roussillon**

Du 3 au 6 avril 2025 a eu lieu l'incontournable salon du livre de la MRC de Roussillon. Cette année, la thématique "à chacun son style" a permis aux lecteurs de partout en Montérégie de découvrir des auteurs d'ici, et ce dans tous les styles inimaginables de la littérature. Prenant place au centre municipal de la ville de Saint-Constant, cet événement de 4 jours fut une réelle réussite tant au niveau des écoles participantes qu'au niveau des citoyens qui ont visité nos installations.

- Un montant de 12 587\$ a été utilisé pour cette priorité.

✓ **Contribuer au partenariat et à la concertation dans les communautés territoriales et locales**

La MRC de Roussillon participe aussi à plusieurs ententes sectorielles permettant de garder une vision intégrée de notre région et assurant une communication fluide avec l'ensemble des intervenants de notre secteur.

À titre d'exemple, la MRC participe à la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM). La TCRM réunit les treize élu.e.s représentant les municipalités régionales de comté (MRC) et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

- Un montant de 15 759\$ a été dépensé pour cette priorité.

4. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)

- ✓ **Favoriser la concertation des municipalités locales et la mise en œuvre de projets communs**

La MRC de Roussillon est responsable de différents dossiers régionaux, dont la gestion et l'application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le schéma qui est en vigueur actuellement date de juin 2013. Un travail de concertation entre les municipalités est en cours et la MRC a engagé un consultant afin de l'accompagner dans le processus de révision de ce dernier.

- Un montant de 220\$ a été utilisé pour cette priorité.

5. Le soutien au développement rural

- ✓ **Assurer l'identité agricole de notre territoire et la mettre en valeur**

2024 marqua la dernière année de notre plan de développement de la zone agricole (PDZA 2019 – 2024), une initiative qui malgré la pandémie compte une multitude de réalisations concrètes incluant des campagnes d'achat local (Roussillon dans mon assiette, Fous du Rou, etc.), plusieurs webinaires thématiques et le lancement d'une stratégie de commercialisation. En 2025, dans le cadre de notre démarche, la MRC a aussi collaboré avec une multitude d'acteurs pour la valorisation de notre secteur agricole. Ces différents acteurs compte entre autres l'UPA pour la réalisation du gala Agristar et Heritage St-Bernard pour la soirée bénéfice 2025.

Cette année nous avons aussi continué notre projet de synergie industrielle dans le but de réutiliser les extrants de certains producteurs du territoire afin de les revaloriser et leur donner une seconde vie.

En marge de ce PDZA, la MRC a continué d'avancer son projet de hub agroalimentaire en lançant pour une 2e saison son projet de maillage entre les institutions et les producteurs agricoles afin de favoriser la consommation d'aliment de chez nous.

- Un montant de 35 325\$ a été utilisé pour cette priorité.

En ajout à ces 5 priorités, la MRC de Roussillon à réaliser plusieurs projets d'arrimage aux différentes politiques et planification de son territoire.

✓ **Plan d'urgence face à la Menace américaine**

Face au climat économique tendu entre les États-Unis et le Canada, la MRC de Roussillon a mis en place un plan d'urgence face à la menace américaine. Ce plan d'urgence vise à faire la promotion de l'achat local et à mettre de l'avant les produits de Roussillon. Entre autres, ce plan permettra de développer une marque propre à Roussillon afin de faciliter les décisions des citoyens lors de leurs achats.

Un montant de 18 358\$ a été dépensé pour cette initiative.

✓ **Marketing territorial**

Un vent nouveau a soufflé sur la MRC en 2024, avec le lancement de notre nouvelle image de marque *Roussillon RS, la plus grande cour en ville*. Cette nouvelle image permettra de positionner Roussillon sur la rive-sud de Montréal et de renforcer le sentiment d'appartenance de nos citoyens. En alignement avec ce dernier énoncé, nous avons lancé cette année la *Campagne Roussillon RS, la rive sud comme on l'aime* afin de faire connaître notre territoire et mettre de l'avant nos attraits distinctifs. Cette campagne ira de l'avant pour l'ensemble de l'année 2025 afin de bien positionner la MRC de Roussillon.

- Un montant de 3 480 \$ a été utilisé pour cette initiative.

✓ **Amélioration des relations autochtones**

Cette initiative a permis d'avoir l'accompagnement d'experts pour soutenir la MRC dans ses démarches de rapprochement avec le conseil mohawk de Kahnawake; entre autres cette démarche a permis de mettre en place un comité technique entre la MRC et la communauté mohawks de Kahnawake.

- Un montant de 4 568\$ a été utilisé pour ce projet

✓ **Étude de gouvernance du Musée d'archéologie de Roussillon**

La MRC de Roussillon étant propriétaire du Musée d'archéologie de Roussillon, une étude a été lancée en 2025 afin d'analyser la position du Musée au sein de l'organisation et confirmer que les pratiques actuelles sont les bonnes. Les résultats de cette étude seront disponibles plus tard au courant de l'année.

Un montant de 8 400 \$ a été utilisé pour ce projet

BILAN FINANCIER

Fonds régions et ruralité
Bilan Financier au 31 mars 2025

Priorités annuelles d'intervention	Dépendé 2025-03-31	SOLDE RESTANT
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise		
Promotion du développement économique	2 683 \$	17 317 \$
Développement des communautés	2 254 \$	2 497 \$
Événement de développement économique	33 124 \$	- \$
La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire		
Fonds de développement des communautés	64 995 \$	1 200 679 \$
Projet de production d'énergie renouvelable de type éolienne	23 145 \$	1 855 \$
Révision du SADR	25 512 \$	- \$
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation des projets structurants pour améliorer les milieux de vie		
Patrimoine autochtone	5 618 \$	18 127 \$
Labo art numérique et médiation culturelle	1 915 \$	13 387 \$
Salon du livre	12 587 \$	69 353 \$
Tourisme culturel	16 273 \$	90 653 \$
Ententes sectorielles	15 759 \$	89 698 \$
Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services.		
Révision du schéma de couverture de risque incendie	220 \$	3 453 \$
Le soutien du développement rural		
Développement agroalimentaire et réalisation du PDZA	21 102 \$	8 898 \$
Synergies industrielles	5 249 \$	- \$
Démarrage du HUB agroalimentaire	8 974 \$	21 026 \$
Divers projet d'arrimage aux différentes politiques et planifications de son territoire		
Plan d'urgence face à la menace américaine	18 358 \$	44 361 \$
Reactualisation de l'étude de gouvernance du musée	8 400 \$	11 600 \$
Amélioration des relations autochtones	4 568 \$	- \$
Plan de marketing territoriale	3 480 \$	6 520 \$
Montant reporté pour des projets en 2025	- \$	121 615 \$
Total	274 216 \$	1 721 039 \$

En conclusion,

Le bilan financier du FRR - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025 totalise une dépense de 274 216 \$

Le montant résiduel de 1 721 039 \$ sera dépensé au courant de l'année 2025.

SIGNATURE

Par sa contribution, le FRR a encore une fois permis à la MRC de Roussillon de poursuivre ses activités dans le cadre de sa planification stratégique et de faire progresser plusieurs projets structurants qui auront un impact positif direct pour nos citoyens.

La MRC de Roussillon continue de se développer de façon remarquable et nous sommes très fiers de nos réalisations en début 2025. Nous sommes prêts à continuer de la sorte pour les années à venir.

Gilles Marcoux
Directeur général et greffier-trésorier
MRC de Roussillon

Le 25 juin 2025